

Communiqué de presse

DÉVELOPPER
nos territoires

Lundi 14 mars 2011

RD1075
Communes de Certines et de Tossiat
Réalisation d'un ouvrage à proximité de la
voie communale n°203

Dans le cadre de la réalisation d'un ouvrage à proximité de la voie communale n°203, le Conseil général de l'Ain informe les usagers de la route que **des travaux viennent de débuter entre le giratoire des Douvres sur la commune de Tossiat et la voie communale n°203 sur Certines.**

Ces travaux sont réalisés en dehors de la RD1075, seuls les accès de chantier auront un impact sur la circulation.

La vitesse de circulation sera limitée à 50 km/h et les dépassements seront interdits au droit du chantier.

Le Conseil général appelle les usagers à faire preuve de patience, de vigilance et de prudence à l'approche des travaux dans l'intérêt de la sécurité de tous, et les remercie de leur compréhension.

Contact presse :

Conseil général de l'Ain

Direction de la communication

Tél. 04 74 32 32 16

Courriel : communication@cg01.fr

www.ain.fr